

PV DU CONSEIL D'UFR RÉUNI LE 16 JANVIER 2025

Présents : BOIS Pascal, BOLTANSKI Ariane, BROINE Éric, CALVET Yann, DE BRUYN Gabriel, DOYTCHÉVA Miléna, DROOGMANS Alistair, GAUVIN Brigitte, GORRE Gilles, HAMEL Hugo, JUAN Myriam, LEGER Thaïs, PAQUET Fabien, PATARD Adeline, SANDRIER Alain, VERON Nathan.

Procurations : Laurette CHARDON à Éric BROINE, Anne DE MATHAN à Ariane BOLTANSKI, Karine HERMAND à Pascal BOIS, Romain JOBEZ à Myriam JUAN, Didier LECHAT à Alain SANDRIER, Maud POURADIER à Yann CALVET, Éric SAILLOT à Anne PELLISSIER,

Invités : AMAND Rudy, DUMAS-REUNGOAT Christine, HOUARD Alexandra, LAVILLE Matthieu, OLIVO Gilles, OSOUF Éric, VIZCARRA Yinsu.

Excusés : Laurette CHARDON, Orlane GOILARD, Karine HERMAND, Romain JOBEZ, Didier LECHAT, Galaad OLLIVIER, Éric SAILLOT

Durée : 1h40.

1. ADOPTION DU PV DU CONSEIL DU 16 DECEMBRE 2024

Monsieur CALVET soumet à la validation des membres du conseil d'UFR le PV du conseil d'UFR plénier du 16 décembre 2024.

Monsieur PAQUET indique une modification dans le point 4 : « Monsieur PAQUET indique qu'il a été contacté par le cabinet de conseil. L'entretien a duré une heure ; Monsieur PAQUET a demandé que les évaluations de ce cabinet soient d'ordre qualitatif et non quantitatif ».

Vote sur le PV Conseil d'UFR plénier du 16 décembre 2024 : 22 pour – adopté à l'unanimité.

2. INFORMATIONS GENERALES

Groupe de travail évaluations des enseignements :

Monsieur PAQUET a participé au groupe de travail relatif aux évaluations des enseignements. Le but de ce groupe de travail est de revoir le questionnaire adressé aux étudiants et de simplifier ce questionnaire. Il n'y aura aucune question ouverte. Cela devrait permettre une augmentation de la participation. Le questionnaire a été retravaillé. Il prendra notamment en compte les étudiants à distance.

L'UNICAEN souhaite obtenir ainsi le label SP+ (Services Publics +) qui est un programme d'efficacité opérationnelle, commun à toutes les administrations publiques.

Par ailleurs, il indique que La DEVE sera très attentive à la tenue des Conseils de perfectionnement. Une circulaire relative au Conseil de perfectionnement sera prochainement diffusée.

Carnaval et Millénaire de la Ville de Caen :

Monsieur CALVET indique que l'organisation des enseignements sera impactée par le Carnaval de Caen (03 avril 2025) et le Millénaire de la Ville de Caen, notamment le 20 mars 2025 et le 09 mai 2025. Une circulaire sera prochainement diffusée.

Situation financière :

Monsieur CALVET rappelle que la plupart des Universités françaises sont en déficit, en 2024. Cela ne concerne pas l'UNICAEN.

Cependant, aucune information sur le repyramidage 2025 n'est prévue. De même, il est annoncé un gel des mesures financières jusqu'en 2026.

Fondation 1432 :

Le Fondation 1432 est enfin créée.

Des commissions vont se mettre en place pour déterminer l'utilisation des financements qui rentreront. Ces financements seront utilisés pour la Recherche.

Enseignements Transition Ecologique :

Les enseignements Transition Ecologique se mettront en place à la rentrée 2025. Cela va impacter nos maquettes. Monsieur CALVET rappelle que cela représentera 30 heures sur les trois années de la Licence : vingt heures en distanciel et dix heures en présentiel. Les dix heures en présentiel seraient placées sur les L2 et L3. Il faut regarder s'il existe des enseignements existants dans nos maquettes pour les mutualiser.

Une conversation s'engage sur les modalités d'organisation : rassemblement sur une demi-journée, regroupement en grand amphithéâtre, cours le samedi matin ... et sur les modalités d'évaluation : QCM en ligne ...

3. MODIFICATION DU CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2024-2025

Madame HOUARD indique que le calendrier universitaire 2024-2025 doit être modifié car deux épreuves terminales doivent être reprogrammées.

L'épreuve de Y1SOC42 – Méthodologie documentaire avait lieu le mardi 17 décembre 2024 de 9h00 à 18h00 sur la plateforme de téléenseignement eCampus. Suite à de nombreux dysfonctionnements du serveur, les étudiants n'ont pas pu correctement effectuer cette épreuve. Aussi, les collègues du SCD, en charge de cette épreuve, demandent à annuler l'épreuve pour l'ensemble des étudiants et à organiser un nouvel examen, le lundi 03 février 2025 de 8h00 à 19h00, sur la plateforme eCampus. Conformément aux MCCC, l'épreuve durera une heure et chaque étudiant ne pourra se connecter qu'une fois.

L'épreuve de Y2SO21- Anthropologie2 avait lieu le lundi 16 décembre 2024 de 9h00 à 12h00. Les étudiants ayant composé sur le Campus 1 de Caen n'ont pas subi de dysfonctionnement. Les conditions définies pour les étudiants en télésurveillance comportaient une erreur dans la durée de l'épreuve. Ils ont eu une heure de moins de composition surveillée. Seuls 9 étudiants L2 sociologie EAD ont été impactés. Ces neuf étudiants ont été contactés pour connaître leurs indisponibilités. Leur retour nous permet d'organiser un nouvel examen, le vendredi 31 janvier 2025, de 8h30 à 11h30, sur la plateforme eCampus. Conformément aux MCCC, l'épreuve durera trois heures.

Aussi, la proposition de modifier le calendrier universitaire est ainsi soumise aux membres du Conseil d'UFR HSS pour ajouter aux périodes d'examens le vendredi 31 janvier 2025 et le lundi 03 février 2025.

Vote sur la modification du calendrier universitaire 2024-2025 : 22 pour – adopté à l'unanimité.

4. MODIFICATION DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EN LICENCE POUR L'ANNEE 2025-2026

Madame HOUARD indique que, lors du Conseil d'UFR HSS du 16 décembre 2024, nous avons déterminé les dispositifs d'accompagnement en Licence. Or, une erreur a été remarquée sur un dispositif à destination des L2/L3 Arts du spectacle.

Le nouveau tableau transmis corrige cette erreur.

Monsieur DE BRUYN signale que les heures de tutorat sont prises en charge sur notre budget. Cela aurait dû être pris en charge par le NCU – Réussites plurielles. Une régularisation est attendue.

Vote sur la modification des dispositifs d'accompagnement en L2/L3 Arts du spectacle à la rentrée 2025 : 22 pour – adopté à l'unanimité.

5. VALIDATION DES FICHES DE POSTES POUR LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT 2025 DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Monsieur CALVET invite les membres à consulter les huit fiches de postes.

Chaque Département présente rapidement les postes.

Un vote global de l'ensemble des fiches est proposé.

Vote sur les fiches de postes pour la campagne de recrutement 2025 des enseignants-chercheurs : 19 pour – 3 abstentions.

6. DISCUSSION SUR LE CONGE MENSTRUEL

Questions des étudiants sur le congé menstruel :

Thaïs LÉGER indique que les élus étudiants ont souhaité voir inscrit à l'ordre du jour la question du congé menstruel.

Monsieur OSOUF répond que les étudiants pourront utiliser un forfait de congés. Toute la procédure est au stade du projet et devrait s'appliquer en 2026.

Madame VIZCARRA souligne que cela pourra créer des difficultés, car cela pourrait multiplier les saisies d'ABJ – Absence Justifiée et impliquer l'obtention de l'année par compensation, au détriment des étudiants.

7. CONSERVATION DES MEMOIRES DE MASTER AU SCD

Monsieur DE BRUYN indique que la loi prescrit un délai de conservation pour les mémoires de thèses, mais pas pour les mémoires de Master. Il ajoute que les étudiants peuvent déposer leurs mémoires sur la plateforme DUMAS (si la note du mémoire est supérieure ou égale à 16/20).

Monsieur DE BRUYN et Monsieur CALVET ont rendez-vous avec le Directeur du SCD pour discuter de la question. Ils demandent leur avis à chaque Département quant à la conservation des mémoires de Master.

8. QUESTIONS DIVERSES

Question de Monsieur LAVILLE :

Monsieur LAVILLE indique que lors du COVID, le pointage des examens avait lieu à l'entrée des étudiants. Cela simplifiait le travail.

Monsieur CALVET répond que nous sommes revenus à l'émargement en début d'épreuve.

Question de Monsieur OLIVO :

Monsieur OLIVO souhaite connaître la prochaine date pour les évaluations des équipes de recherche par l'HCERES.

Monsieur PAQUET indique que le prochain calendrier parle de 2026.

Le Directeur
de l'UFR Humanités et Sciences Sociales

YANN CALVET


Yann CALVET